



Le mot du Maire

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous par l'intermédiaire de ce premier bulletin municipal. Bulletin que l'on a voulu simple, attractif et le plus réactif possible à « l'actualité » de notre commune. Cela veut dire que sa parution ne sera pas

fruits, comme vous le découvrirez dans ce 1er bulletin, l'animation et la vie associative et festive émane bien de l'ensemble des villageois. Cette nécessité a été comprise et appliquée par une majorité d'entre vous. De nouveaux projets voient le jour ou se sont déjà matérialisés mais le plus important reste à venir. En effet, très

prochainement nous aurons à nous prononcer pour adhérer ou non à une communauté de communes, peut être même à un pays. Ce choix sera déterminant pour l'avenir de notre commune.

Il est évident que le conseil municipal et moi-même restons vigilants et à l'écoute de tous

pour mener à bien tous ces projets, dans l'intérêt collectif.

Votre maire associé au conseil municipal.



forcément très régulière mais viendra au gré des événements. Nous vous proposerons un tour de la commune avec une photo différente en première page des futurs bulletins.

Déjà six mois que le nouveau conseil est en place. Si le travail des commissions et des délégations porte ses

Voirie communale

A la suite des intempéries de cet hiver, des travaux de remise en état de la voirie communale se sont avérés nécessaires. Ces travaux routiers concernent l'accès aux

hameaux de Limon, Le Coudol, Le Fau, La Bernatie, Jouani et Luffau. Des subventions importantes venant de l'Etat, du Conseil Général et du SIVOM ont rendu possibles ces

(Suite de la page 1)

réalisations. En ce mois de septembre, l'entreprise COLAS a débuté ces travaux d'un montant estimé à 360.000Fht.

Un ancien projet va voir le jour. Il s'agit du chemin rural de Saulodes à Saulodes-le-Vieux qui va être aménagé en piste forestière.

L'aire de propreté située à Cabassar

Cette aire a été mise en place afin de **trier** les déchets tels que la ferraille, le verre, les déchets verts et les encombrants. A cet effet, des bennes spécifiques à chaque nature de déchets sont mises à disposition. Le civisme de chacun est une condition essentielle au bon fonctionnement de ces équipements.

Malheureusement nous avons constaté que des déchets en quantités importantes ont été jetés au hasard, sans souci de leur destination.

C'est pour cette raison, et conformément à la réglementation, que nous avons été obligés de limiter l'accès afin qu'un contrôle du tri par les

employés municipaux soit possible.

L'aire est donc ouverte tous **les mardis et samedis matins de 9h à 12 heures.**

Pour ce qui concerne les ordures ménagères, les poubelles de l'aire de propreté ont été déplacées sur le parking de la salle des fêtes, contre la caserne des pompiers.

En concertation avec les riverains concernés, certaines poubelles et conteneurs de verre ont été déplacés à des endroits plus appropriés dans le village.

Marché des Producteurs de Pays

Donnant suite à une délibération prise par le précédent conseil municipal, et après consultation des commerçants, le marché de Villecomtal a pu prendre date cette année. Ce marché résulte d'un dossier accepté par la commission d'agrément départementale. En effet, les 30 marchés de producteurs de pays du département répondent à une déontologie :

produire ou

Les saveurs de la vie

transformer soi-même les denrées ou produits proposés. Le simple commerce est absolument interdit. Pour bien marquer cette différence avec les autres marchés, le logo ci-contre est mis en évidence en différents endroits : poches plastiques, badges, étiquettes sur les étals. Pas moins de 15 producteurs nous ont proposé d'excellents produits très variés tout au long de cet été.



Pour cette première édition, la



fréquentation des villageois et des touristes constitue un succès qui nous encourage à renouveler ce marché l'an prochain.

Nous remercions l'Amicale des Aveyronnais à Paris pour le financement des animations (calèche, accordéon, quilles) qui ont contribué à la convivialité du marché. Une fois de plus, nos amis Parisiens n'ont pas manqué d'apporter leur aimable participation à la promotion du village.

Des artisans et commerçants qui bougent

La mairie et l'UPROVI se sont associés pour convier la communauté des artisans commerçants autour d'un apéritif afin de remercier les partants et d'accueillir les arrivants.

M. Pradalier, maire, disait à Christine Pruvost, combien son court passage à l'auberge de l'Horloge avait été apprécié. Ensuite, s'adressant à Marcel Barre, il a rappelé ses 26 ans d'activité de menuisier à Villecomtal après avoir commencé sa carrière à Marcillac pendant une dizaine d'années. M. le Maire, tout en saluant son sérieux dans le travail, lui souhaite une bonne retraite méritée.

C'est ensuite au tour de M. Christian Fau (UPROVI) de recevoir les nouveaux arrivants et donc de se féliciter pour cette relève assurée.

Félicitations et bienvenue à Sylvie Kindelberg, mère de 3 jeunes enfants, qui prend



la succession de Christine Pruvost à l'auberge de l'Horloge.

Félicitations également à Olivier Calixte, enfant du pays. Son esprit d'initiative le conduit, après 15 ans d'expérience, à reprendre l'activité de Marcel Barre. Nous lui souhaitons la même réussite.

Quant à Jean-Pierre Sichi, exploitant forestier venant de St Geniez d'Olt, il vient de louer un hangar communal ce qui lui a permis de transférer son entreprise à la zone artisanale.

Dans les petites communes on dit souvent que la perte d'un commerce, le départ d'un artisan sont des signes avant-coureurs du déclin de l'économie locale. Cette petite manifestation a été l'occasion de nous rappeler qu'il en est tout autrement à Villecomtal.

Travaux communaux

Aire de jeux :

Il a été procédé à la rénovation de l'éclairage de l'aire de loisirs englobant le terrain de pétanque et de quilles. Grâce au bénévolat, le coût de ces équipements modernes a pu être divisé par deux. Les nombreux pratiquants de ces disciplines apprécient maintenant un nouveau confort visuel et l'absence des câbles aériens.

Terrain de football :

Des travaux de drainage ont été effectués avec la participation des membres de l'**Entente Mouret-Villecomtal-Pruines**. De ce fait, les coûts engendrés ont pu être optimisés.

Logement du médecin :

La venue du Docteur Tabet-Aoul a été l'occasion d'engager quelques travaux de rafraîchissement bien nécessaires au logement de l'ancienne école. A la demande du médecin, une

salle de classe jusqu'alors inutilisée a été aménagée en salon, valorisant ainsi l'ensemble du logement

Laverie municipale :

Initialement installée maison Combes, elle a été déplacée dans l'ancien garage communal, place des Chèvres. Ce nouveau local, plus spacieux et mieux aménagé, reçoit une machine à laver ainsi qu'un sèche-linge. Nous rappelons que pour seulement 10 f par lessive, ces équipements sont à la disposition de quiconque en fait la demande à la Mairie.

Logement de la Poste :

Ce logement étant inoccupé, la commune prévoit sa remise en état à des fins locatives après avoir obtenu l'accord de la Direction Départementale de la Poste. Vraisemblablement ce logement sera disponible dès la fin de l'année.

